

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche-Sur-Saône
(Rhône)

Date de séance : 11 octobre 2021
Date de convocation : 08 octobre 2021
Date d'affichage : 19 octobre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 11 octobre 2021 à 20 h 30, dans la Salle du Conseil.

Étaient présents : Clara Magalhaes, David Gerbe, Jean-François Rivier, Laurent Nancy, Blandine Lamouroux, Sophie Valette, Marie-Thérèse Laurent, Bénédicte Occhipinti, Didier Chavand, Julien Parriaux, Laure Germain, Françoise Pouvreau, Patrice Rivier, Delphine Laurent, Alexandra Benso

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants au cours de la séance : 15
Monsieur Julien PARRIAUX est désigné secrétaire de séance.

Après lecture, le compte rendu de la séance du 30 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

Dernier Conseil de Lucile Brun avant son départ en retraite

1°) Panneaux de signalisation communautaire

L'ODG (Organisation de Défense et de Gestion) demande une participation de 100 euros par commune pour l'installation de panneaux de signalisation communautaire.
Si toutes les communes participent, la commune de Létra participera

2°) SIEVO et RQPS (Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau)

SIEVO : Bonne utilisation des bornes de puisage verte
Travaux : il reste à finir la tranche qui mène au château d'eau de Thiers (tranché d'environ 600m)
Pas de travaux au Lancelot car voirie neuve
La Burie et le Durand se fera en 3 phases, pour le moment il passerait dans des terrains privés mais il étudie pour les mettre sous la route
Informez le SIEVO lorsqu'il est prévu d'effectuer des travaux de voirie pour qu'il intervienne en amont
Il essaie de regrouper les travaux avec le SAVA pour limiter les coûts

RQPS : Présentation du rapport sur la qualité de l'eau qui est correct

Le Conseil Municipal OUI l'exposé, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE le Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable (Délibération n° 34/2021)**

3°) Projet mur de soutènement derrière la salle des fêtes

Les propriétaires avaient le projet de créer un mur de soutènement à la place de la haie de lauriers mais pour l'instant le coût est trop onéreux même si la commune se proposait de participer

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche-Sur-Saône
(Rhône)

4°) Voirie Communale

22,283 kilomètres de voirie communale ont été recensé sur la commune de Létra

Le Conseil Municipal OUI l'exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Confirme le nombre de kilomètres de voirie (Délibération n° 35/2021)**

5°) Conseil Municipal des enfants

Après avoir fait une réunion avec les enfants et les parents, un règlement de campagne a été établi et il est possible de poser sa candidature sur le site de la mairie

Les élections se feront le 11 décembre 2021

Les enfants de 7 à 17 ans pourront voter

Seront élus le garçon et la fille qui auront le plus de voix, un garçon et une fille de 2010, un garçon et une fille de 2011, un garçon et une fille de 2012

Il y aura au minimum un conseil par trimestre ou un conseil maximum par mois

Une rencontre sera faite entre les membres du conseil adultes et les membres du conseil enfants

Le Conseil Municipal OUI l'exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE d'adopter la délibération pour la mise en place du conseil municipal des enfants (Délibération N° 36/2021)**

6°) Syndicats Saône /Doubs

La communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées nous demande de nous prononcer sur son adhésion à IEPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Saône Doubs.

Le conseil municipal OUI l'exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE l'adhésion (Délibération n° 37/2021)**

7°) DSN (Déclaration Sociale Nominative)

La DSN (déclaration sociale nominative) sera mise en place à partir de janvier 2022.

Une formation est prévue fin octobre et en janvier

8°) Remplacement aide cuisinière (congé maternité)

Une annonce sera posée pour le remplacement de l'aide cuisinière.

Un problème se pose pour le remplacement au centre aéré pendant les vacances, à voir avec la communauté de communes

Le Conseil Municipal OUI l'exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche-Sur-Saône
(Rhône)

- Approuve le dépôt d'une annonce pour le remplacement l'aide cuisinière (Délibération N° 38/2021)

9°) Organisation Pour le remplacement de Lucile en attendant une nouvelle secrétaire

Véronique Poyet en tant que prestataire de service s'occupera des paies et d'une partie du secrétariat pour dispatcher les mails aux différentes commissions, 1.5 jours par semaine

Nous avons fait la demande pour qu'une personne du CDG vienne deux fois par semaine pour gérer la comptabilité et l'administratif spécifique aux collectivités territoriales. Nous n'avons pour le moment que deux jours confirmés en octobre.

Pascale gardera les missions qu'elle gère actuellement (accueil du public, urbanisme, associations, salle communale, gestions des factures, cantine)

10°) Communication

Une nouvelle page Facebook publique sera créée « Mairie de Létra » par une personne dédiée.

11°) Compte rendu commission

CCAS : Noël des enfants : spectacle en 2 groupes et goûter à la salle des fêtes qui se fera le 17 décembre 2021
Repas des anciens qui sera préparé par le Cep Vert et qui aura lieu à la salle des fêtes sur le thème des fruits le 15 janvier 2022. La décoration sera réalisée par les enfants

Bâtiment : Installation d'une table de pique-nique, d'une table de Ping Pong et remplacement de l'ossature du nid à l'aire de jeu

La réparation du toit du local de stockage de la coiffeuse a été réalisée, il reste la réparation des toits de la salle des sports, la salle des fêtes et de l'appartement au-dessus de la bibliothèque

Des devis ont été faits pour des casiers de rangement pour les associations sportives, des chariots pour les chaises à la salle des sports.

Des poubelles seront installées sur la commune (Bar, place de la mairie, Hall des sport, salle des fêtes ...)

Des racks à vélos seront installés, en attente des amendes de police.

Une réflexion pour acheter des grands frigos pour la salle des sport et le local chasse boule pour remplacer la banque de froid est en cours.

Des supports de papier toilette seront installés à la salle des fêtes

Des réflexions sont en cours pour l'utilisation de l'appartement de Lucile après son départ, sur la mise à jour des états des lieux des salles communales, et le nettoyage plus approfondi

Associations et Forum : Lors de la réunion avec les associations début juillet 21 étaient représentées sur 35 mais seulement 10 étaient présentes au forum. (Question à se poser pour cet évènement pour l'année prochaine)

Une convention sera établie avec chaque associations qui occupe les salles communales à l'année.

Des réflexions sont en cours pour la mise à disposition des salles pour les associations (pour leur réunion), un planning sera établi suivant le jour elles auront besoin

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche-Sur-Saône
(Rhône)

12°) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Développement durable réunion prévue le 20 octobre 21

Collecte des déchets : problème de dégradation à la suite du passage des camions poubelles sur les bâtiments du hameau « de la Roche ».

Mutuelle intercommunale : Groupama a été sélectionné, par la communauté de communes, après consultation pour vendre leur service, des flyers seront distribués. Elle sera ouverte à tous et mise en place à compter de janvier 2022.

Cantine : une liste de bénévoles sera établie pour le remplacement à la cantine lors des absences ponctuelles

Une subvention nous a été délivrée par la région pour le projet de l'ancien réfectoire, d'un montant de 47 000 euros.

Monsieur le Maire fera un rappel au propriétaire du tas de fumier stocké vers le col du Joncin à l'entrée du village car de l'eau peu propre coule dans le sentier communal.

Une réflexion est en cours pour le remplacement de Yves Dumas lors de ses congés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 45,